

ANDRÉ BERNAND

ÉCRIRE ET CRIER

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 87 (1991) 45–46

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## ÉCRIRE ET CRIER

Dans un texte peint dans un tombeau d'Égypte,<sup>1</sup> à Hermoupolis Magna (Touna el-Gebel), le vers 6, tel qu'il est traduit et commenté par le dernier éditeur, présente une aporie qui le rend inintelligible. Au demeurant, le titre donné à ce texte, "épitaphe de Didymos", peut prêter à confusion, car ce Didymos n'est pas le défunt, mais il se présente lui-même comme l'auteur de cette épitaphe métrique. L'épigramme célèbre le souvenir de son père véritable et de son père adoptif, deux frères nommés Phantias et Hermias, qui selon l'interprétation qu'Adolf Wilhelm donne du vers 10, auraient porté comme seconds noms Eudaimôn et Ménélas.

Le mot-clef de cette inscription est le verbe ἔγραψα, employé au vers 6 et répété à la fin du dernier vers de ce texte (v.13). On lit en effet, aux vers 6-7:

Ἀυτάρ ἐγὼ[v] ἔγραψα καὶ <ε>ΐααα, ὄφρα ἴδοιτε,  
υἱὸς Φανίου τε καὶ Ἑρμίου κασιγνήτιο

Ce qui est traduit par:

"Pour ma part j'ai écrit l'inscription en ionien, afin qu'on la voie, moi le fils de Phantias et d'Hermias, son frère"

Le verbe ἴααα, au vers 6, est écrit εἴααα, avec un epsilon initial qui a été barré par le scribe, ce qui engage à conserver la forme ἴααα. C'est le mot qui fait problème. Paul Graindor n'était pas sûr de son interprétation, puisqu'il écrivait, comme le rappelle l'éditeur: "Si j'ai bien compris εἴααα, corrigé en ἴααα, l'auteur se flatte d'écrire en ionien et emploie un verbe qu'on ne rencontre guère que chez le grammairien alexandrin de la seconde moitié du IIe siècle après J.C., Apollonios Dyscole". Le dernier éditeur suit l'interprétation de P.Graindor.

Mais pourquoi cette insistance sur ce verbe "écrire"?

Le grammairien Theognostus du IXe siècle après J.C. donne une explication différente du verbe ἰάζω. Dans ses *Canones* (éd. J.A.Cramer, An.Ox. II) il explique ἰάζω par l'interjection ἰή, devenu un nom, ce qui donne au verbe le sens de "crier fort". Pourquoi donc aller chercher ce sens de "parler ionien", que Dicéarque seul attache au verbe ἰάζω? Car, en l'occurrence, en quoi "écrire en ionien" aurait rendu plus visible un texte qui aurait aussi bien pu être écrit en attique ou en n'importe quel dialecte? En quoi "imiter le vocabulaire épique" aurait-il facilité la lecture d'un texte de cette sorte, gravé à l'entrée d'un tombeau?

<sup>1</sup> Réédité, d'après les éditions de P.Graindor et de P.Perdrizet, par E.Bernand, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine, recherches sur la poésie épigrammatique des Grecs en Égypte* (1969), 109-115, n°21.

En effet, si l'on se réfère au nom masculin issu de l'interjection ἰή, qui a donné le substantif féminin ἰά, et si l'on sait que ce nom ἰά λεμος signifie "lamentation, chant funèbre", - le terme se rencontre dans des chœurs tragiques et chez Théocrite - on comprend du même coup que l'aoriste ἴαα signifie tout simplement "j'ai crié (le chant funèbre)". De la sorte on doit admettre que l'expression ὄφρα ἴδοιτε porte sur ἔγραψα, mot important puisqu'il est répété à la fin de l'épigramme. Par commodité métrique l'épigrammatiste a placé καὶ ἴαα après ἔγραψα, par un hystéron protéron qui ne peut surprendre dans ce type de poésie savante. Il faut donc traduire: "C'est moi qui ai écrit, après l'avoir crié, ce chant funèbre, pour que vous le voyiez, - moi, le fils de Phantias et d'Hermias, son frère".

Dès lors se pose le problème, jamais évoqué, des rapports de l'épigramme funéraire, telle qu'on la lit gravée ou peinte sur la pierre, et du chant, qui malheureusement ne laisse pas souvent de traces, sauf quand des indications musicales accompagnent l'inscription: C'est toute la question de l'exécution vocale de ces textes, qu'on considère généralement comme de la poésie écrite, alors qu'en fait, dans plus de cas qu'on ne le croit, il s'agit de "thrènes", c'est à dire de chants funèbres. Le problème n'est pas mince, car il modifie l'interprétation et même la traduction de nombreux textes épigrammatiques funéraires. Il faut rectifier ces verbes abstraits tels que "pleurez sur moi" (θρηνεῖτε με πάντες, op.cit. n°35, v.5), "ne point se lamenter sur moi" (μὴ με θρηνεῖν, ibid. n°97, v.22) etc.

Ainsi "la poésie épigrammatique" n'est pas seulement une forme littéraire, mais une mélodie, un chant d'origine populaire qui a souvent été exécuté effectivement. Il s'agit de couplets, pas seulement de textes. On peut en dire autant des hymnes, tels que le péan de Ptolémaïs (op.cit. n°176) qui invite les jeunes gens "à chanter Péan" (v.1). Faire l'inventaire des "idées et des sentiments" de ces textes permettrait de dégager l'idéal moyen des Grecs d'Egypte. Mais le mode d'exécution chanté mérite aussi une étude, pour mieux comprendre la déploration telle que la pratiquaient ceux qui avaient perdu un être cher.

La thèse de Doctorat d'Etat, non encore publiée, mais soutenue le 20 Décembre 1990, devant l'Université de Lille III, par Monsieur Gérard Lambin, maître de conférence à l'Université de Rennes II, sur "La chanson grecque dans l'Antiquité", renouvelle l'interprétation de ces textes funéraires, qui ne sont pas seulement des poésies, épiques ou non, mais des thrènes exécutés lors des obsèques ou des cérémonies commémoratives.